

Fiche programme

Tableau 7.3.A

(Évaluation axée sur les compétences, décrite en 1.5 dans la Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses de l'IATA)

Profils des stagiaires :

Fonction : Personnel chargé de traiter ou d'accepter des expéditions de marchandises dangereuses (ex Catégories 3 et 6)

Version : 66e édition du manuel IATA

Références réglementaires

- Instructions Techniques de l'OACI : (ICAO TI's Part 1-4)
- « Réglementation » de l'IATA (DGR 1.5A)

Informations complémentaires :

- Durée formation de base : 4 jours – 28 heures
- Durée formation continue/de recyclage : 2 jours – 14 heures

Formation complémentaire : Matières radioactives

- Durée de formation de base et de recyclage : 1 jour – 7 heures

Prérequis

- En cas de formation de recyclage, le certificat de formation initiale sera demandé.

Facteur de compétences et objectifs de la formation

0. Compréhension des principes de base des marchandises dangereuses

3. Traitement et acceptation du fret

7. Collecte des données pour la sécurité

• **COMPETENCES**

0. Compréhension des principes de base des marchandises dangereuses

Déterminer l'applicabilité des marchandises dangereuses
Comprendre les restrictions générales
Identifier les rôles et responsabilités
Comprendre l'importance critique de la classification et de l'emballage
Comprendre la communication des dangers
Se familiariser avec les interventions d'urgences de base

3. Traitement et acceptation du fret

Examiner la documentation
Examiner le ou les colis
Suivre les procédures d'acceptation

7. Collecte des données pour la sécurité

Signaler les accidents de marchandises dangereuses
Signaler les incidents de marchandises dangereuses
Signaler les marchandises dangereuses non déclarées ou mal déclarées
Signaler les situations mettant en cause des marchandises dangereuses

• **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, le personnel chargé de traiter ou d'accepter des expéditions de marchandises doit être formé pour connaître les dispositions générales, pour accomplir avec compétences les tâches visant à vérifier et à valider que les marchandises dangereuses présentées au transport sont conformes aux dispositions applicables de la Réglementation et sont aptes au transport par aéronef.

AIRPORT AVIATION SECURITY FORMATION

Audit & Conseil – Sûreté – Marchandises Dangereuses – Langues étrangères

2 rue de Paris 68730 BLOTZHEIM

✉ dispo@aasec.fr www.avsec.fr

☎ +33 3 67 35 18 14 / 15 / 16



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

AAS formation vous accueille au sein de ses locaux et vous présente son équipe pédagogique composée d'instructeurs en sûreté de l'aviation civile, d'instructeurs certifiés IATA en marchandises dangereuses, d'un conseiller à la sécurité (ADR), de formateurs en "Sauveteur Secouriste du Travail" et "Risques terroristes".

AAS Formation est certifié CBTA PROVIDER : Certificat CBTA-PR-24-0089 valide jusqu'au 30 janvier 2027

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés sur écran géant tactile.
- Mise à disposition d'un manuel IATA dernière édition par apprenant
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant et à la suite de la formation.
- Manipulation du matériel et de contenus pédagogiques approuvée.
- La formation est animée par un instructeur certifié IATA en marchandises dangereuses

Validation et suivi des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Evaluation des connaissances à la fin du stage pour l'obtention du certificat IATA (durée de validité 2 ans) 80% de bonnes réponses minimum sont nécessaires à la réussite de l'épreuve. Recyclage dans les 3 mois précédents la date anniversaire.
- Remise d'un certificat sécurisé de l'IATA (SDA)



« Déclaration d'activité enregistrée sous le n°42 68 02456 68 auprès du préfet de région Grand Est »
Autorisation d'exercice n°FOR-68-2029-06-05-20240653585
Numéro d'agrément ADEF : 6818010901

